

S . G . A .

SOCIETE DE GERANCES ET D'ASSURANCES

S. A. AU CAPITAL DE 200 000 €
RCS PONTOISE B 598 200 582

ADMINISTRATEUR DE BIENS / GERANCE / COPROPRIETE

LE CLOS VENDOME
95550 BESSANCOURT

MONTMORENCY, le 9 septembre 2015

Nos Réf. : BD/GD/00001-0914104903

RAPPEL DU REGLEMENT DE COPROPRIETE

IL EST INTERDIT D'ETENDRE DU LINGE AUX FENETRES OU BALCONS TANT SUR LA RUE QUE SUR LA COUR NI DANS LES COULOIRS. AUCUN OBJET NE POURRA ETRE DEPOSE SUR LES BORDS DES FENETRES SANS ETRE FIXE POUR EN EVITER LA CHUTE. LES VASES A FLEURS DEVRONT REPOSER SUR DES DESSOUS ETANCHES CAPABLES DE CONSERVER L'EXCEDENT D'EAU DE MANIERE A NE PAS DETERIORER LES MURS NI INCOMMODER LES PASSANTS.

IL NE DEVRA JAMAIS ETRE JETE DANS LA RUE OU DANS LES PARTIES COMMUNES, NI EAU, NI DETRITUS OU IMMONDICES QUELCONQUES.

TOUS BRUITS OU TAPAGES NOCTURNES DE QUELQUE NATURE QU'ILS SOIENT SONT FORMELLEMENT INTERDITS. L'USAGE DES APPAREILS DE RADIO, TELEVISION, ETC...SONT AUTORISES SOUS RESERVE DE L'OBSERVATION DES REGLEMENTS ADMINISTRATIFS ET A LA CONDITION QUE LE BRUIT EN RESULTANT NE SOIT PAS PERCEPTIBLE PAR LES VOISINS.

LES ANIMAUX MEME DOMESTIQUES, DE NATURE BRUYANTE, DESAGREABLE, NUISIBLES SONT INTERDITS. LES CHIENS ET CHATS SONT TOLERES, SOUS RESERVE QU'ILS NE DIVAGUENT PAS DANS LES PARTIES COMMUNES ET LES SOUILLENT ;

L'INSTALLATION D'ANTENNES DE RADIOPHONIE OU TELEVISION INDIVIDUELLE EXTERIEURES EST INTERDITE, UNE INSTALLATION COLLECTIVE ETANT PREVUE.

LES PORTES D'ENTREE DES APPARTEMENTS, FENETRES ET FERMETURES EXTERIEURES, GARDE CORPS, BALUSTRADES, RAMPES ET BARRES D'APPUI DES BALCONS, LOGGIAS, TERRASSES, NE POURRONT, MEME EN CE QUI CONCERNE LEUR PEINTURE, ETRE MODIFIEES, SANS L'AUTORISATION PREALABLE DE L'ASSEMBLEE GENERALE.

LA POSE DE STORES ET FERMETURES EXTERIEURES EST AUTORISEE, SOUS RESERVE QUE LA TEINTE ET LA FORME SOIENT D'UN MODELE STRICTEMENT IDENTIQUE A L'EXISTANT.

LES TAPIS BROSSES S'IL EN EXISTE DEVRONT ETRE D'UN MODELE UNIFORME AGREE PAR LE SYNDIC.

Guillaume DUPREY

15 bld de l'Orangerie BP 30017 - 95161MONTMORENCY CEDEX - Tél. 01 39.64.24.81 - Fax 01 34.28.12.04

MEMBRE DE L'UNIS UNION DES SYNDICATS DE L'IMMOBILIER

CARTE PROFESSIONNELLE N° T 124/G (TRANSACTIONS SANS RECEPTION DE FONDS) DELIVREE PAR LA PREFECTURE DE PONTOISE (95)

GARANTI PAR LA SOCIETE DE CAUTION MUTUELLE DES ADMINISTRATEURS DE BIENS (SO.CA.M.A.B ASSURANCES) 128 RUE DE LA BOETIE 75008 PARIS

MEMBRE DE LA FEDERATION INTERNATIONALE DES PROFESSIONS IMMOBILIERES (F.I.A.B.C.I.)